

UE-Mercosur : reprise des négociations commerciales

L'Union européenne (UE) et le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) ont repris leurs négociations commerciales portant sur la mise en place d'un accord de libre-échange. Lors du dernier sommet UE-Amérique latine (Cf. [Lettre hebdo n°304](#)), la Commission avait proposé de relancer ces négociations suspendues depuis 2004. Les discussions entre l'UE et le Mercosur avaient démarré dès 1995 mais avaient particulièrement bloqué sur l'agriculture, les biens industriels et les services. Une première réunion de travail formel s'est tenue à Buenos Aires, en Argentine, du 29 juin au 2 juillet pour définir la base de travail des différents thèmes du futur accord. Les discussions ont porté sur le dialogue politique, la coopération et le commerce et ont décidé de la mise en place de groupes de négociations sur les biens industriels et agricoles, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les obstacles techniques au commerce, les services et les investissements...

Interrogé sur les inquiétudes exprimées par certains pays européens (Cf. [Lettre hebdo n°306](#)), Joao Aguiar Machado, directeur général adjoint de la direction générale du commerce de la Commission européenne, a expliqué que « *dans cette négociation avec le Mercosur, il y a un thème qui n'est pas simple pour l'Europe, c'est l'agriculture. Le Mercosur a les pays agricoles les plus compétitifs au niveau mondial et pour les pays qui ont une production agricole importante en Europe, c'est un motif de préoccupation, ce n'est pas un secret. Cependant, la décision d'avancer a été prise au niveau politique et nous allons avancer.* ».

Les prochaines négociations techniques sont prévues pour le mois de septembre.

Sommet Brésil – Cédéao en marge de la 38^{ème} session de la Cédéao

Le 38^{ème} sommet de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest¹ (Cédéao) s'est tenu les 2 et 3 juillet 2010 au Cap vert et a été suivi d'un sommet Cédéao-Brésil en présence du président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva. A cette occasion, ce dernier a réaffirmé « *l'engagement* » du Brésil au côté du continent africain : « *Le Brésil a pris une décision de se retrouver avec l'Afrique (...). Ce que nous voulons, c'est créer les conditions de transfert de technologies vers l'Afrique, dans les secteurs qui créent de la plus-value* ».

Dans la déclaration finale du sommet, le Brésil et la Cédéao ont affirmé leur souhait de renforcer leur collaboration dans « *la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement, les infrastructures, les énergies renouvelables, avec un accent particulier sur les biocarburants et la bioélectricité, la formation et le renforcement des capacités des ressources humaines aussi bien que les technologies d'information et de communication* ». Lula da Silva a expliqué qu'ils avaient décidé « *de lancer un mécanisme financier avec la Cédéao en particulier, l'Afrique en général, pour promouvoir les échanges dans le domaine de l'industrie et du commerce. Nous voulons également éliminer la pauvreté et la faim. Cela doit être notre credo à nous tous* ».

Depuis l'arrivée au pouvoir du président brésilien en 2003, les échanges commerciaux du Brésil avec les pays africains ont presque triplé. Selon les chiffres du ministère du Commerce extérieur brésilien ils sont passés de 6,15 milliards de dollars en 2003 à 17,15 milliards de dollars en fin 2009.

Création du marché commun de l'Afrique de l'Est

Le marché commun entre les pays membres de la Communauté d'Afrique de l'Est² (CEA) est officiellement entré en vigueur le 1^{er} juillet, aux termes d'un protocole signé en novembre dernier entre les chefs d'Etat concernés (Cf. [Lettre hebdo n°282](#)). Les Parlements nationaux ont ratifié l'accord et chaque Etat doit désormais adapter toutes ses législations et règlements aux exigences de ce protocole qui institue le principe d'une libre circulation de la main d'œuvre, des marchandises, des services et des capitaux.

Ce marché commun compte 126 millions d'habitants et affiche un produit intérieur brut combiné de 70 milliards de dollars. « *Aucune autre communauté économique régionale africaine n'a atteint cette étape cruciale qui illustre au plus haut degré la forte volonté politique et l'engagement ferme de tous les acteurs de la CEA à approfondir et élargir l'intégration* », s'est félicité le secrétaire général de la CEA, le Tanzanien Juma Mwapachu. Selon lui, la « *phase critique* » commence et il faut désormais faire en sorte que la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des hommes se traduise « *dans les faits* ». Pour Amason Kingi, le ministre kenyan en charge de l'intégration régionale, « *la mise en place du marché commun de la CEA est un processus qui mettra un certain temps à faire ressentir ses effets dans la région* ». Il faudra, d'après lui, attendre 2015 pour arriver à un marché réellement unifié. Un premier rendez-vous pour faire le point des progrès accomplis est prévu au 31 août prochain. Par ailleurs, la Communauté s'est fixée pour objectif la création d'une union monétaire en 2012.

¹ Les pays membres de la Cédéao sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, la Gambie, le Ghana, le Liberia, la Nigeria, la Sierra Leone, le Cap-Vert et la Guinée-Bissau.

² Les pays membres de la CEA sont : le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi et le Rwanda.